

Identité du Proposant

1. **Dénomination sociale du Proposant : (*)**.....
ci-après désigné « le Proposant ».
 2. **Adresse du Proposant** (Impérativement située en France métropolitaine) :
.....
.....
Code postal : **Ville** :
 3. **Téléphone(*)** :
 4. **Date de création ou début d'activité** : **Code SIREN :(*)**.....
 5. **Nom du Représentant Légal(*)**: **E-mail(*)** :
- (*) Obligatoire

Désignation du chantier

Nom du Projet :

Adresse du Projet (Située en France métropolitaine **exclusivement**) :

.....
.....

- Nature de l'ouvrage :**
- Immeubles ou maisons à usage d'habitation (hors maison isolée)
 - Immeubles à usage de commerce, centres commerciaux
 - Immeuble à usage de bureaux
 - Établissements scolaires
 - Établissements de soins, hôtels
 - Bâtiments à usage industriel (hors équipements industriels de production et hors production d'énergie), entrepôts
 - Bâtiments à usage culturel ou sportif

- Nature des travaux :**
- Construction neuve
 - Rénovation, réhabilitation (hors réhabilitation après sinistre) ou extension (hors surélévation), sans reprise en sous-œuvre des fondations existantes)
 - Autres types de Rénovation, réhabilitation ou extension

Montant prévisionnel des travaux : € TTC ou HT

(y compris honoraires*, hors terrain)

* Honoraires de maîtrise d'œuvre, bureaux d'études techniques, d'architectes, de contrôle

Dates des travaux

Date prévisionnelle de début des travaux :€

Date prévisionnelle de fin des travaux :€

Critères d'éligibilité

Pour pouvoir souscrire un PACK Tous Risques Chantier, tous les critères d'éligibilité suivants doivent être respectés :

1. Que le montant prévisionnel des travaux est compris entre 500.000 € et 10.000.000 €
2. Que la période des travaux n'excède pas 24 mois
3. Que le nombre d'étages de l'ouvrage est d'au maximum R+6 et le nombre de sous-sol au maximum R-1
4. Que l'ouvrage n'est pas classé ou inscrit au titre des monuments historiques
5. Que les travaux ne comportent pas d'étais d'ouvrages voisins, de battage ou d'arrachage de palplanches, d'usage d'explosifs et d'injection.
6. Que les travaux ne comportent pas de portées supérieures à :
 - a. Bois : Poutres 35 mètres ; Arcs 60 mètres
 - b. Béton : Poutres 40 mètres ; Arcs 70 mètres
 - c. Acier : Poutres 50 mètres ; Arcs 70 mètres
7. Avoir fait effectuer par un contrôleur technique agréé par le ministère chargé de la construction les missions de contrôle technique si requises par le projet.
8. Avoir fait effectuer par un bureau d'étude géotechnique agréé les études de sol si requises par le projet.
9. Que le marché d'assurances n'est pas soumis à une procédure d'appel d'offre marché public.

Si un seul de ces critères n'est pas respecté, vous ne pouvez pas souscrire le PACK Tous Risques Chantier. Dans cette hypothèse, il est possible de solliciter une étude personnalisée auprès d'AIG.

Options de garanties (cochez la ou les cases correspondant à votre choix)

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| Dommages aux existants | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Maintenance visite | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Responsabilité Civile en cours de travaux | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

Franchises proposées (cochez la case correspondant à votre choix)

Catégorie n°	Franchise applicable à toutes les garanties autres que la garantie « Responsabilité civile en cours de travaux »	Franchise applicable uniquement à la garantie « Responsabilité civile en cours de travaux »
1 <input type="checkbox"/>	3.000 € par sinistre	2.000 € par sinistre Dommages corporels : Néant
2 <input type="checkbox"/>	5.000 € par sinistre	3.000 € par sinistre Dommages corporels : Néant
3 <input type="checkbox"/>	7.500 € par sinistre	5.000 € par sinistre Dommages corporels : Néant
4 <input type="checkbox"/>	10.000 € par sinistre	7.000 € par sinistre Dommages corporels : Néant

Les données à caractère personnel recueillies par l'assureur sont collectées afin de permettre la souscription ainsi que la gestion des contrats et des sinistres par les services de l'assureur. Ces données sont susceptibles d'être communiquées aux partenaires assureurs du cabinet Vallois, prestataires et sous-traitants pour ces mêmes finalités et peuvent être transférées en dehors de l'Union Européenne. Afin d'assurer la sécurité et la protection adéquate des données à caractère personnel, ces transferts ont été préalablement autorisés par la CNIL et sont encadrés par des garanties, notamment par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes des personnes concernées peuvent être exercés en contactant l'assureur à l'adresse suivante : Cabinet Vallois 94 rue Saint Lazare 75009 Paris en joignant leur référence de dossier ainsi qu'une copie de leur pièce d'identité. Elles peuvent également s'opposer, par simple lettre envoyée comme indiqué ci-dessus, à ce que leurs données à caractère personnel soient utilisées à des fins de prospection commerciale. La politique de protection des données personnelles de l'assureur est accessible sur son site à l'adresse suivante : <https://cabinetvallois.fr/protection-des-donnees-personnelles>